

## Grand rendez-vous des milieux naturels de Brome-Missisquoi : 80 partenaires se concertent

Cowansville, le 20 octobre 2022 – La MRC Brome-Missisquoi a franchi une nouvelle étape dans l'élaboration de son plan régional des milieux naturels (PRMN). Répondant à l'invitation de la MRC, près de 80 partenaires ont pris part au Grand rendez-vous des milieux naturels de Brome-Missisquoi le 13 octobre dernier à l'Espace diffusion à Cowansville.

Cette rencontre d'une demi-journée a permis de réunir pour la première fois les représentants municipaux, environnementaux, gouvernementaux, agricoles, forestiers et autres secteurs économiques pour réfléchir collectivement à l'avenir des milieux naturels de Brome-Missisquoi. La participation engagée de près de 50 organisations a été accueillie avec enthousiasme par les organisateurs de l'événement.

En ouverture, le préfet de la MRC, Patrick Melchior, a présenté le plan régional des milieux naturels comme un véritable projet collectif et mobilisateur pour faire de Brome-Missisquoi une « Région naturelle habitée » et ainsi assurer un équilibre entre la nature, la qualité de vie et les activités économiques. « Ce plan représente une opportunité de travailler avec l'ensemble des acteurs de l'aménagement, de la mise en valeur, de la restauration et de la conservation du territoire pour conjuguer nos efforts à la mise en œuvre d'un plan structurant pour la communauté de Brome-Missisquoi et pour les générations futures » - mentionne M. Melchior.

À titre d'invité de marque, Alain Webster, professeur titulaire de l'Université de Sherbrooke et président du Comité consultatif sur les changements climatiques, a souligné l'importance et la pertinence de cette démarche permettant une prise en compte des enjeux climatiques et de la biodiversité à l'échelle régionale.

### **Ateliers d'idéation et retombées**

Quatre thématiques ont fait l'objet d'échanges en sous-groupes intersectoriels, soit l'approche collaborative et le financement, la protection, la restauration, la mise en valeur des milieux naturels ainsi que la gestion durable du territoire.

Au terme de cet atelier d'idéation, les idées privilégiées en sous-groupe ont permis de formuler plus de 20 **mesures porteuses et structurantes** alliant la conservation du territoire naturel et sa mise en valeur.

Cette contribution permettra d'enrichir la stratégie, qui est à déployer d'ici les 10 prochaines années, pour assurer la conservation et la mise en valeur des milieux naturels de Brome-Missisquoi pour un développement futur qui soit durable et résilient aux changements climatiques.

La poursuite de cette approche collaborative et concertée à l'échelle du territoire de la MRC est par ailleurs souhaitée pour assurer la mise en œuvre du plan d'action.

### **À propos du plan régional des milieux naturels**

En 2017, le gouvernement du Québec a adopté la *Loi concernant la conservation des milieux humides et hydriques* avec comme volonté de se doter de mécanismes afin de conserver, de restaurer ou de créer de nouveaux milieux pour contrebalancer les pertes inévitables dues au développement, tout en respectant le

principe d'aucune perte nette placé au cœur de cette loi. Le plan régional des milieux humides et hydriques est une obligation gouvernementale et doit être réalisé par la MRC. Dans le but d'assurer une cohérence avec l'exercice de révision du Schéma d'aménagement et de développement (SAD), le conseil des maires de la MRC Brome-Missisquoi s'est positionné afin d'inclure les milieux forestiers au présent exercice afin de considérer leurs richesses en matière de biodiversité, la connectivité écologique et la mise en valeur de la forêt. La finalité du plan régional des milieux naturels (PRMN) consistera à identifier les milieux naturels d'intérêt régional sur le territoire de la MRC qui devront faire l'objet, soit d'une protection, d'une utilisation durable ou d'une restauration/création. À terme, le PRMN vise à intégrer la conservation des milieux naturels d'intérêt à la planification de l'aménagement du territoire, en favorisant un développement durable et structurant.

### **Prochaines étapes**

L'étape des engagements de conservation permettra de finaliser les choix de conservation en prenant en compte le contexte d'aménagement. À partir des idées collectives de mesures structurantes, la MRC poursuivra sa stratégie de conservation en élaborant un plan d'action s'échelonnant sur une période de dix ans.

Le plan devra être déposé au ministre de l'Environnement et de la lutte pour les changements climatiques au printemps 2023.

Lorsque le PRMN sera approuvé par le ministre, la MRC devra alors assurer la compatibilité de son schéma d'aménagement et de développement avec celui-ci.

### **À propos des milieux naturels dans Brome-Missisquoi**

Les milieux naturels couvrent 62 % du territoire de la MRC. On entend par milieux naturels, les espaces et attraits naturels incluant :

- Les **milieux hydriques** (lacs, rivières, cours d'eau et leurs berges)
- Les **milieux humides** (les marais, tourbières, marécages, étangs, etc.)
- Les **milieux forestiers** (les parcs, les boisés et les grandes forêts)

En plus d'abriter une biodiversité riche et d'être prisés pour la pratique d'activités récréatives, ces milieux remplissent de nombreuses fonctions écologiques et représentent un capital naturel d'une immense valeur. Ils réduisent notamment les risques d'inondations, aident à lutter contre les changements climatiques et améliorent la qualité de l'eau en la filtrant.

Pour en savoir davantage sur le PRMN en cours d'élaboration, consulter [le projet](#) sur Réalisonsbm.com.

- 30 -

Source : Eliane St-Pierre  
Agente aux communications  
[estpierre@mrcbm.qc.ca](mailto:estpierre@mrcbm.qc.ca)  
450 266-4900 poste 442

Pour information : Valérie-Anne Bachand  
Coordonnatrice à la gestion  
durable du territoire  
[vbachand@mrcbm.qc.ca](mailto:vbachand@mrcbm.qc.ca)  
450 266-4900 poste 263